



Ville de Dreux

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 7 AVRIL 2022

DÉLIBÉRATION N°DEL2022-041

**Tarif du catalogue de l'exposition « Femmes influentes »
(Musée et Patrimoine)**

8.9

Rapporteur : Fouzia KAMAL

Nombre de membres en exercice	39
Nombre de présents	34
Nombre de pouvoirs	5
Votants	39

L'an deux mille vingt-deux, le sept avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Mairie de Dreux, dûment convoqué le 1er avril 2022, s'est réuni à DREUX sous la Présidence de Monsieur Pierre-Frédéric BILLET.

Étaient Présents

Pierre-Frédéric BILLET, Jean-Michel POISSON, Caroline VABRE, Aissa HIRTI, Fouzia KAMAL, Sébastien LEROUX, Mariam CISSE, Mounir CHAKKAR, Josette PHILIPPE, Jacques ALIM, Lydie GUERIN, Sophie WILLEMIN, Pascal ROSSION, Cherif DERBALI, Chantal DESEYNE, François JAGUIN, Alain GUENZI, Valérie VERDIER, Christine PICARD, Caroline IFTEN, Ratko KLISURA, Silvia COUSIN, Nelson FONSECA, Yucel KISA, Huguette POISSON, Nicola CARNEVALE, Marie-Françoise SCAVENNEC, André HOMPS, Valentino GAMBUTO, Florence ARCHAMBAUDIERE, Carine GENTIL, Laurent FONTAINE, Maxime DAVID, Sabine FRETEY

Pouvoirs

Talal ABDELKADER donne procuration à Christine PICARD, Hélène BARBE donne procuration à Silvia COUSIN, Arnaud DAUTREY donne procuration à Ratko KLISURA, Lucie BROTIN donne procuration à Yucel KISA, Amber NIAZ donne procuration à Sophie WILLEMIN

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Yucel KISA

Le Musée d'Art et d'Histoire de Dreux possède une ligne d'édition scientifique illustrée, proposée à l'achat auprès d'un large public, mais également à l'échange entre musées et bibliothèques pour assurer le rayonnement de la Ville de Dreux auprès des amateurs et des professionnels de l'art.

L'exposition « Femmes influentes », de mars à décembre 2022, est dédiée à l'étude et à la valorisation d'œuvres conservées dans les réserves du musée et s'inscrit dans la trilogie des accrochages citoyens initiée. Un livre est réalisé à cette occasion, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Couverture à rabats intérieurs ;
Illustrations couleur et noir & blanc ;
26 x 20 cm ; dos carré ;
500 exemplaires.

La répartition des ventes se fera comme suit :

200 au prix de 15 € TTC (une remise libraire de 33 % pourra être accordée pour assurer une plus large diffusion) ;

300 gratuits.

Le coût de revient par catalogue est de 12,00 €

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission Solidarité, Santé, Démocratie locale, Vie des quartiers, Éducation, Jeunesse, Culture et Politique sportive.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de Fouzia KAMAL,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité

- Adopte les tarifs proposés.

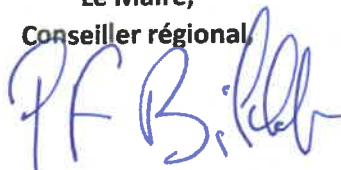
Le registre dûment signé par tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télécours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Document certifié exécutoire
Dépôt à la Sous-Préfecture de DREUX le 08 AVR 2022
Et affichage le 11 AVR 2022



Le Maire,
Conseiller régional

Pierre-Frédéric BILLET